



LETTRE ÉCONOMIQUE D'ALGÉRIE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

D'ALGER

N° 105 – Novembre & Décembre 2021

« Article IV » FMI

Le Fonds Monétaire International (FMI) a publié sa revue de l'économie algérienne au titre de l'Article IV

L'article IV participe à la mission de suivi des politiques économique et financières de ses 190 pays membres, dont l'Algérie. Ainsi, en général, le FMI se rend une fois par an dans les pays membres afin de s'entretenir avec les responsables du gouvernement et la banque centrale, sur les risques et réformes à entreprendre dans le pays. A l'issue de ces consultations et de la rédaction d'un rapport, ce dernier est soumis à l'examen du Conseil d'administration du Fonds, puis aux autorités nationales avant d'être publié en intégralité pour sa partie principale, et parfois complété par des indicateurs spécifiques et des rapports thématiques annexés. La dernière revue article IV pour l'Algérie avait eu lieu en [2018](#).

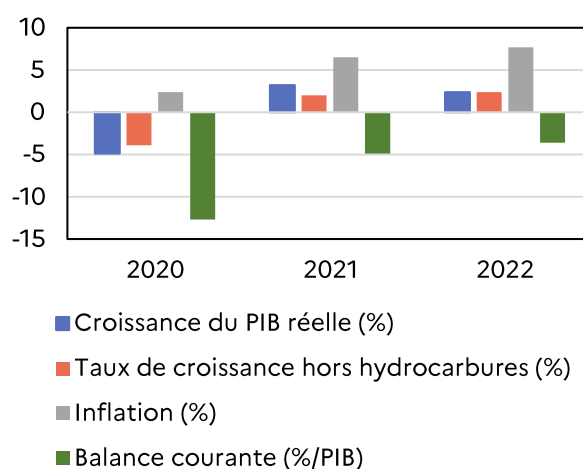
Le dernier [rapport](#) du Fonds fait état d'une estimation de croissance à 3,2 % pour 2021, et anticipe un ralentissement en 2022, avec une croissance à +2,4 %. Les équipes du Fonds estiment par ailleurs, liant la tendance à la dépréciation du dinar, que l'accélération de l'inflation observée en 2021 (+6,5 %) devrait s'accroître, pour atteindre 7,7 % en 2022.

S'agissant des finances publiques, le Fonds évalue le déficit budgétaire à 12 % du PIB en 2021. Il devrait demeurer constant jusqu'en 2023, en raison de recettes pétrolières en baisse

structurelle, et de dépenses constantes. Le Fonds en relève, à cet égard, l'incidence sur le niveau de dette publique : de 59,2 % en 2021, contre 50,7 % en 2020, à 65,4 % en 2022.

Indicateurs macroéconomiques 2020-2022

Source : Article IV FMI



Concernant l'équilibre des comptes extérieurs, le rapport décrit une amélioration à court terme. Le solde courant déficitaire a ainsi été ramené à 4,9 % du PIB en 2021, contre 12,7 % en 2020, sous l'effet d'une hausse marquée des exportations de biens (+ 69,1 % à 37,1 Mds USD) alors que les importations afficheraient une progression moindre (+7,4 %, à 38,2 Mds USD). Suivant la même trajectoire, le compte courant devait afficher une nouvelle amélioration en 2022, avec un déficit ramené à 3,6 % du PIB.

A échéance plus éloignée, le Fonds anticipe un ralentissement structurel de la croissance : +2,4 % en

2022; +1,8 % en 2023; +0,7 % en 2024. Cette orientation serait tributaire des évolutions anticipées du secteur des hydrocarbures, dont la croissance serait négative à partir de 2024, et de l'essoufflement de la croissance hors-hydrocarbures.

Le FMI invite dès lors les autorités algériennes à mettre en oeuvre des réformes pour un « modèle de croissance plus durable ». Le Fonds fait, dans sa revue, une série de recommandations, dont l'assainissement des finances publiques, la modernisation du secteur financier, la numérisation de l'économie, le renforcement de la gouvernance des entreprises publiques. En matière de politique monétaire, à l'issue de l'évaluation du Conseil d'Administration du Fonds, les administrateurs encouragent une « *plus grande flexibilité du taux de change* », afin de contribuer à la « *stabilisation de l'économie* ».

Rapport de la Banque mondiale

Publication du rapport de suivi de la situation économique de l'Algérie – automne 2021

Les rapports de suivi de la situation économique de la Banque mondiale s'inscrivent dans un cadre semestriel. [La précédente publication](#) datait de juillet dernier. Les documents sont préparés par la section Afrique du Nord et Moyen-Orient du pôle d'expertise en macroéconomie, commerce et investissement (MTI) du Groupe de la Banque mondiale.

Dans son dernier [Rapport de suivi de la situation économique](#), la Banque revoit à la baisse son estimation de croissance pour 2022, de 2,5 % en juillet dernier, à 2 % au mois de décembre. Elle actualise cependant à la hausse sa prévision pour 2021, à 4,1 %, contre 3,7 % en juillet. Cette prévision pour 2021 est supérieure à celle conjecturée par le FMI (+3,2 %), et légèrement inférieure à celle des autorités algériennes (+4,4 %). Selon la Banque, la croissance du secteur des hydrocarbures en 2022 (+1,9 %, après

+10,6 % en 2021) devrait être légèrement supérieure à celle du secteur hors-hydrocarbures (+1,6 %, après une chute de 3,9 % en 2021). Cette trajectoire s'explique par le rebond du prix des hydrocarbures (+49 % pour le baril de référence OPEP ; +268 % pour le gaz néerlandais servant de prix de fixation pour la vente du gaz algérien). L'augmentation des cours et l'ajustement progressif à la hausse des quotas de production OPEP ont ainsi permis à l'Algérie d'augmenter sa production en 2021 (+11 millions de baril/jour ; +15 milliards de mètres cubes de gaz) et ses exportations d'hydrocarbures, qui représentent désormais 24,8 % du PIB, contre 13,8 % en 2020.

Le déficit budgétaire devrait être ramené à 8 % du PIB en 2022 (contre 8,7 % en 2021), à l'instar du déficit commercial, que la Banque anticipe à 1,2 % du PIB (après 12,1 % en 2021). Ces améliorations des déficits sont notamment liées à la dynamique des exportations d'hydrocarbures, avec des recettes fiscales pétrolières anticipées en hausse en 2022.

A l'instar des publications d'autres institutions financières internationales telles que le FMI (*cf. supra*), le rapport de la Banque fait état d'une érosion progressive des fondamentaux macroéconomiques du pays, en raison du maintien de la dépendance de l'Algérie au secteur des hydrocarbures, orienté à la baisse, et par ailleurs de vives tensions inflationnistes. La Banque rappelle que la croissance de 4,1 % prévue en 2021 ne suffira pas à assurer un retour au niveau d'activité pré-pandémie, alors que les risques se matérialisent dans l'économie. En outre, elle précise que l'inflation, jusqu'alors contenue (+2,4 % en 2020), devrait atteindre 7,3 % en 2021, et se maintiendra en moyenne autour de 7 % entre 2022 et 2023, fragilisant le pouvoir d'achat des ménages. La Banque mondiale estime ainsi indispensable que soient engagées des réformes structurelles afin de permettre des relais de croissance à moyen terme. Le rapport souligne notamment l'importance d'entreprendre les réformes nécessaires à l'accroissement de l'investissement privé et au renforcement de la gestion des finances publiques.

Finances publiques

Publication de la Loi de Finances 2022

Après examen et vote en novembre dernier, par l'Assemblée populaire nationale (APN), du projet de loi de finances 2022, la loi a été publiée le 30 décembre au [Journal Officiel](#).

Comme décrit dans la précédente Lettre économique d'Algérie (n°104), le cadrage macroéconomique de la loi reste inchangé. Les dépenses publiques devraient atteindre 9 858 Mds DZD (60 Mds EUR), en hausse de 6,6 % par rapport à 2021, tandis que le gouvernement anticipe une baisse de 3 % des recettes budgétaires, à 5 683 Mds DZD (35 Mds EUR).

Cette loi de finances entérine par ailleurs des révisions fiscales inédites. Deuxième poste d'imposition, le barème progressif de l'impôt sur le revenu global (IRG) est révisé, par une évolution des tranches et des taux marginaux appliqués et un alignement du seuil de non-imposition au salaire minimum (20 000 DZD). Cette révision, entrée en vigueur en janvier 2022, entérine une augmentation des salaires.

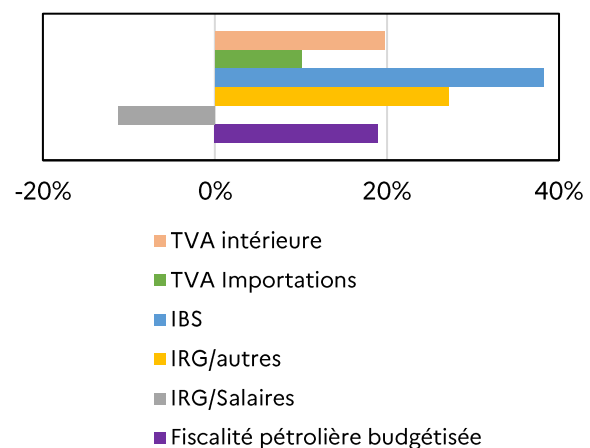
De plus, les autorités ambitionnent une augmentation des recettes globales de l'IRG. Ainsi, alors que l'IRG est scindé en deux catégories dans les projections des autorités, la catégorie « traditionnelle » devrait baisser de 11,2 % entre 2021 et 2024, tandis que la catégorie « autres IRG » progresserait de 27,2 % sur la même période. Par ailleurs, le taux d'imposition sur les bénéfices des sociétés (IBS) est réduit à 10 % sur les bénéfices réinvestis en capacités productives par les sociétés de production. Sur la période 2021-2024, la LF 2022 prévoit des recettes fiscales issues de l'IBS en progression de 38,2 %.

En 2022, le gouvernement entend par ailleurs augmenter la TVA (premier poste d'imposition). La LF 2022 prévoit ainsi que les opérations de vente de sucre, jusqu'à présent exemptées de TVA, se verront appliquer un taux de 9 % (le taux plein est de 19 %). La fourniture d'eau aux

industries et au secteur tertiaire se verra par ailleurs assujettie à une TVA passant de 9 % à 19 %. Au total, sur la période 2021-2024, les recettes provenant de la TVA intérieure (à l'inverse de la TVA issue des produits importés) sont anticipées en hausse de 19,7 %.

Variations des principaux postes de recettes budgétaires entre 2021 et 2024 (%)

Source : Ministère des finances algérien



Autre disposition particulièrement commentée de la LF 2022 : l'engagement de la réforme progressive des transferts sociaux. L'article 188 de la LF prévoit ainsi l'introduction « d'un dispositif national de compensation monétaire au profit des ménages qui y sont éligibles », dispositif qui pourra réviser et modifier « les prix des produits subventionnés », et « fixer les indemnités destinées au profit des familles habilitées au transfert monétaire direct ». D'ici la mise en place de ce dispositif, selon la LF, les autorités tablent sur une baisse des transferts sociaux de 6,2 %, s'expliquant principalement par une diminution des transferts liés aux politiques de soutien à l'habitat (-41,3 %, à 247 Mds DZD). A contrario, les subventions sur le lait, les céréales, l'huile ainsi que l'électricité, l'eau et le gaz sont prévues en augmentation de 11,1 % en moyenne. Pour cette raison, les transferts sociaux devraient, dans l'immédiat, continuer de représenter une part significative du budget, soit 13 % en 2022, contre 20 % en 2021.

Production Industrielle

L'ONS a publié les chiffres de la production industrielle du secteur public au troisième trimestre 2021

Selon l'Office National des Statistiques (ONS), la [production industrielle du secteur public national](#), enregistre une hausse de 4,6 % au troisième trimestre 2021 (T3) en rythme annuel. Cet indice avait enregistré un recul en 2020, en raison des répercussions de la crise sanitaire (- 5,5 %).

Au troisième trimestre, l'indice général est porté par la performance du secteur énergétique (+12,6 %, contre un recul de 2,7 % au T3 2020), signe d'une reprise en termes de production d'hydrocarbures, porté par un prix du baril soutenu. La production du secteur affiche une performance positive pour le deuxième trimestre consécutif (+13 % au T2 et +12,6 % au T3 2021). Néanmoins, après une augmentation de 3,2 % au T2 2020, la production globale des hydrocarbures ralentit à 1,8 %, pénalisée par le recul de 8,6 % de l'activité de raffinage de pétrole brut.

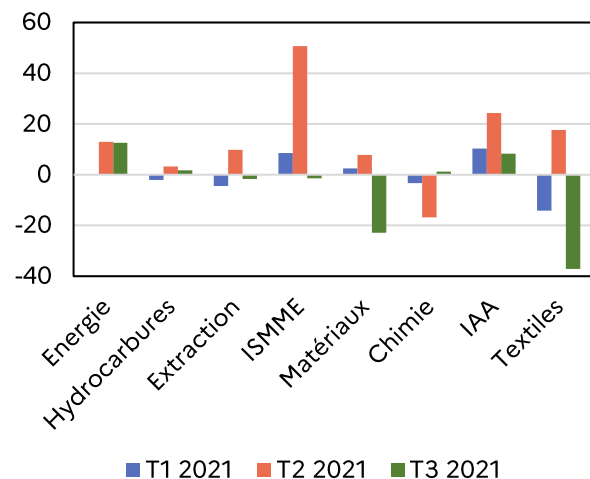
L'indice de production industrielle hors hydrocarbures est également en croissance de 5,5 %, alors qu'il avait reculé de 3,9 % au T3 2020. Cependant l'indice a progressé moins vite qu'au T2 2021 (+15,5 %), ce qui pourrait augurer d'un ralentissement progressif de l'activité.

En revanche, la production industrielle du secteur manufacturier public algérien a connu un recul de 8,7 % alors qu'elle avait déjà chuté de 6,8 % au T3 2020 (mais s'était reprise au premier et deuxième trimestre 2021). Cette chute serait principalement imputable aux industries du cuir et des chaussures (-39,7 %), et au textile (-37,1 %). Les industries agro-alimentaires s'inscrivent en revanche dans une dynamique de croissance avec une augmentation de 8,3 % malgré un ralentissement par rapport au trimestre précédent (+24,3 %).

La production industrielle du secteur des matériaux de construction pour sa part est en forte chute, de 22,8 % par rapport au T3 2020. En outre, les mines et carrières enregistrent une contraction de 1,7 % après une progression de 9,8 % au T2 2021. Concernant la chute observée de la production industrielle de l'industrie manufacturière, il apparaît que dans les trois secteurs (textiles, cuirs et chaussures, bois et papier), l'ensemble des productions de biens intermédiaires et de consommation sont en recul.

Variations semestrielles des principaux secteurs d'activités de la production industrielle publique (%)

Source : ONS



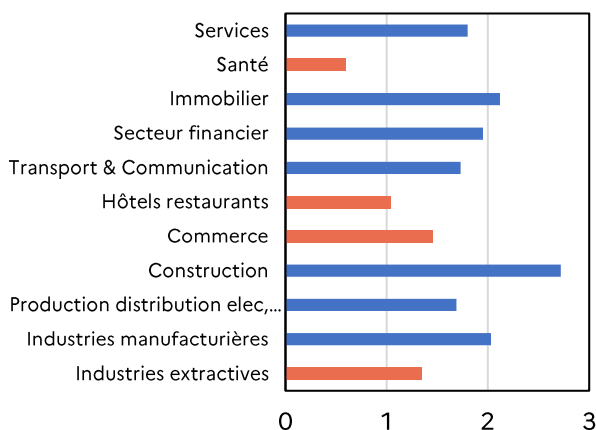
Enquête annuelle – Salaires

Un salaire moyen en progression entre 2018 et 2019

Selon [la dernière enquête de l'Office National des Statistiques](#) portant sur les salaires pratiqués dans les entreprises, le salaire net moyen mensuel en 2019 s'élevait à 41 800 DZD, avec une plus forte rémunération dans le secteur public (58 400 DZD) que dans le secteur privé (34 100 DZD).

Par secteurs d'activité, il apparaît que les salaires nets moyens mensuels sont plus élevés dans les industries extractives (hydrocarbures, mines) et les services financiers, avec respectivement 107 600 DZD et 61 200 DZD, soit 2,6 et 1,5 fois plus que le salaire net moyen global. *A contrario*, les salariés exerçant dans les secteurs de la construction, de l'immobilier et services aux entreprises enregistrent les salaires moyens les plus faibles avec respectivement 31 800 DZD et 34 800 DZD.

Évolution du salaire net moyen mensuel par sous-activité du secteur public 2019/2018 (%)
Source : ONS



En termes de qualification, les cadres gagnent en moyenne un salaire 1,6 fois supérieur à celui des agents de maîtrise, et près de 2,7 fois plus que celui des agents d'exécution. Les entreprises intervenant dans les industries extractives sont celles qui apparaissent le mieux payer leur personnel, sans distinction de qualification.

Dans le détail, hors secteur des hydrocarbures, le secteur de la santé apparaît comme le plus rémunérateur pour les cadres, tandis que les agents de maîtrise bénéficient des plus hautes rémunérations dans le secteur des transports & communication. Enfin, les agents d'exécution sont quant à eux les mieux rémunérés dans les activités financières.

D'après l'ONS, ces différences s'expliquent principalement par une surreprésentation des

emplois qualifiés dans les secteurs des hydrocarbures et des services financiers, et, à l'inverse, une surreprésentation des emplois peu qualifiés dans les secteurs de la construction et de l'immobilier.

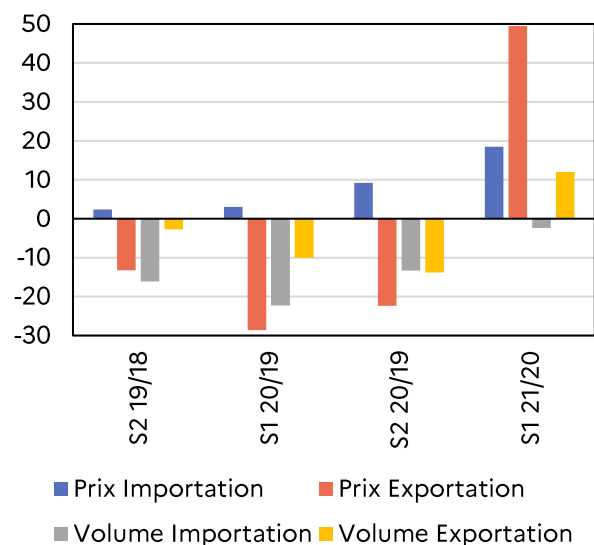
Enfin, l'ensemble des salaires nets moyens mensuel a progressé de 2,1 % entre 2018 et 2019. Par qualification, cette hausse se situe à 1,3 % pour les cadres, 1,5 % pour les agents de maîtrise, et 3 % pour le personnel d'exécution.

Commerce extérieur

Publication des indices de valeurs unitaires du commerce extérieur pour le premier semestre 2021

La publication par l'ONS de ce [rapport](#) met en évidence pour le 1^{er} semestre 2021 une hausse globale des exportations et importations en valeur (prix), tandis qu'en volume, seules les exportations sont en hausse.

Variation semestrielle des prix et volumes à l'importation et l'exportation, S1 2018 - S1 2021 (%)
Source : ONS



Selon l'ONS, les prix à l'exportation et à l'importation des marchandises, libellés en dinar, connaissent, par rapport au premier semestre 2020 (S1 2020), une hausse de 49,5 % pour les exportations, et de 18,5 % pour les importations. Les ventes d'hydrocarbures représentant 91 % du total des exportations algériennes, la remontée du cours du baril de pétrole de 61 % au S1 2021 par rapport au S1 2020 contribue largement à cette dynamique. Dans le même temps, l'augmentation de 42,5 % des prix des produits hors hydrocarbures par rapport au 1^{er} semestre 2020 conforte la tendance.

Ces augmentations de prix à l'exportation ont bien sûr contribué à la hausse des recettes d'exportations de l'Algérie, ces dernières ayant progressé en valeur courante de 67,5 % au S1 2021 par rapport au S1 2020. Dans le détail, les exportations issues des hydrocarbures (91 % du total des exportations algériennes) sont en hausse de 49 %. La valeur des exportations augmentant davantage que celle des importations, la tendance contribue, au premier semestre 2021, à réduire le déficit commercial (de 761,8 Mds DZD au S1 2020 à 170,5 Mds DZD au S1 2021).

En volume, les exportations sont en hausse de 12 %, dont une progression estimée de 8,8 % pour le secteur des hydrocarbures (accords OPEP+). Le volume des exportations de produits hors hydrocarbures est quant à lui de 37,5 %. Les importations en volume reculent de 2,4 % entre le S1 2020 et le S1 2021. Les plus importantes baisses sont les achats de combustibles minéraux et lubrifiants (-73,5 %), les huiles graisses et cires d'origine animale ou végétale (-31,2 %) et les articles manufacturés (-20,8 %). Les principales hausses sont enregistrées par les matières brutes non comestibles (38,9 %), les boissons (27,6 %) et les machines & matériels de transport (20,8 %).

Inflation

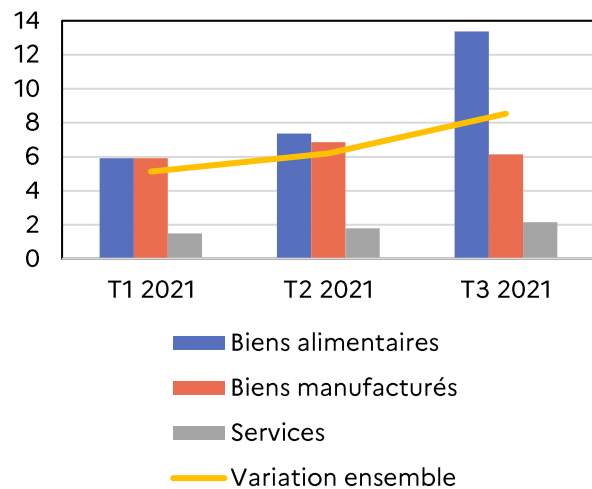
Accélération de l'inflation au troisième trimestre 2021

D'après [les données publiées par l'ONS](#), l'évolution mensuelle de l'indice général des prix à Alger est en hausse au troisième trimestre 2021 (T3 2021), en moyenne de 8,5 %.

Au niveau de la ville d'Alger, cette tendance à la hausse s'était estompée au mois de juin 2021 mais demeure dans l'ensemble continue depuis octobre 2020, alors que l'indice des prix national a, pour sa part, enregistré des baisses en novembre et décembre 2020. Plus précisément,

Evolution de l'inflation en Algérie T1 - T3 2021 (%)

Source : ONS ; Calculs SER



la hausse est en partie attribuable à l'évolution de l'indice des prix alimentaires, qui a progressé de 13,4 % à Alger durant le T3 2021.

En analysant ses composantes, il apparaît que l'inflation jusqu'au troisième trimestre, résulte principalement de la hausse des prix des biens alimentaires (exception du mois de juin). Toutefois, depuis le mois d'avril, l'augmentation des prix des biens manufacturés est significative dans sa contribution globale à l'indice des prix à la consommation, puisque ces derniers ont

augmenté en moyenne de 6,1 % au T3 2021. A *contrario*, l'inflation des prix à la consommation des services demeure contenu à une moyenne de 2,2 % pour le troisième trimestre. Dans le détail, l'inflation sur les produits alimentaires érode de plus en plus le pouvoir d'achat des ménages. Phénomène sous-jacent depuis plusieurs années, l'inflation touche de plus en plus en Algérie des produits essentiels de large consommation (à l'exception de ceux à prix fixe soutenu par l'État, comme la baguette de pain et le lait pasteurisé en sachet) tels que les pâtes, la semoule, la farine, les légumes secs, les pommes de terre ou les sardines.

Les données de l'ONS disponibles pour le dernier trimestre font état d'un relèvement des prix de certains produits alimentaires comme les pommes de terres (+65,8% au T3 2021), la volaille (+41,6%), les légumes (+22,4%), les huiles (+42,2%). Ces hausses peuvent s'expliquer par une inflation mondiale de certaines matières premières essentielles dont l'Algérie est importatrice (cf. page 9 de la LEA).

Politique monétaire

Le dinar affiche en 2021 une baisse face aux principales devises étrangères

L'orientation à la baisse du dinar observée en 2020 s'est poursuivie en 2021, face aussi bien à l'euro qu'au dollar. La parité EUR/DZD se situait en moyenne au 2021 à 159,5 contre 145,1 en 2020, à l'instar de la parité USD/DZD passant d'une moyenne de 127,1 en 2020, à 134,4 en 2021. Sur un an, le dinar a chuté de 10 % et de 5,7 % face à l'euro et au dollar, alors que dans le même temps l'euro était en hausse de 4,1 % face au dollar.

Des crédits à l'économie en légère hausse en 2021

Selon les données publiées par la Banque centrale, l'économie algérienne a connu en 2021

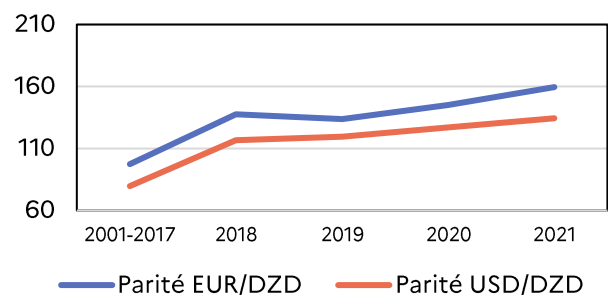
des injections de liquidités importantes: alors que ces opérations avaient atteint 2 039 Mds DZD (12 Mds EUR) sur l'année 2020, dont 1 246 Mds DZD à court terme (7 jours), en 2021, le programme qui devrait d'après les annonces de la Banque d'Algérie s'écouler jusqu'en juillet 2022, prévoit un montant plafond de 2 100 Mds DZD ($\approx$ 13,2 Mds EUR).

Le Gouverneur de la Banque d'Algérie a indiqué que les crédits octroyés par les banques publiques au cours des 10 premiers mois de 2021 avaient augmenté de 3,2%, et ceux délivrés par les banques privées de 8,2%. Selon lui, à fin octobre 2021, ce sont les crédits aux ménages qui ont le plus augmenté (+7,1 %), suivis par ceux aux entreprises publiques (+4,8 %) et aux entreprises privées (+2 %).

Dans son dernier article IV, le FMI a présenté des données quant aux crédits au sein de l'économie algérienne. D'après ses prévisions, le crédit à l'économie a connu une croissance de 1,8 % entre 2020 et 2021, tandis que le crédit au secteur privé a progressé de 3,2 % en 2020 à 3,6 % en 2021. S'appuyant sur ces données, le Fonds indique que malgré des ratios de solvabilité élevés, « l'exposition de certaines banques publiques aux entreprises publiques limite leur capacité à accorder des crédits à l'économie ». Enfin, les équipes du FMI alertent sur le niveau d'endettement élevé qui pourrait peser sur les bilans bancaires, affectant la capacité de ces établissements à prêter au secteur privé.

Évolution des parités en moyennes annuelles EUR/DZD et USD/DZD (2001-2021)

Sources : Banque d'Algérie, Boursorama



Hydrocarbures

Signature du premier contrat sous l'égide de la nouvelle loi sur les hydrocarbures

Le groupe [Sonatrach](#) a signé, avec la compagnie pétrolière italienne ENI, un contrat d'exploration et production d'hydrocarbures dans le bassin de Berkine, pour un montant de 1,4 Md USD. Selon les communiqués des parties prenantes, ce contrat de partage de production devrait être mis en œuvre selon une procédure « fast track » permettant des délais techniques réduits, sur la base de réserves équivalentes à 135 millions de barils. Ce projet, qui couvre globalement une surface équivalente à 7 880 km² dans la partie sud du bassin de Berkine, devrait permettre une première mise en production d'ici fin 2022. Il s'agit du premier contrat conclu selon le régime de la nouvelle loi des hydrocarbures, votée en 2019.

Sonatrach : production et recettes d'exportations en hausse sur l'année 2021

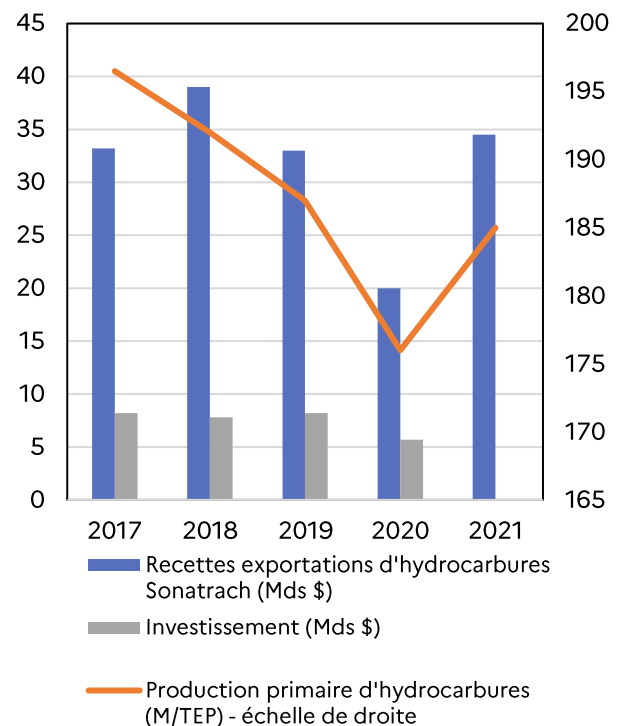
Fin 2021, le Président Directeur Général de Sonatrach (M. Toufik Hakkar) a annoncé que les recettes de l'opérateur avaient augmenté de 70 % en 2021 par rapport à 2020 et ce, en lien avec l'augmentation en quantité et en valeur des exportations d'hydrocarbures. Selon ses propos, la valeur des exportations en hydrocarbures de son Groupe s'est établie à plus de 34,5 Mds USD en 2021, contre 20 Mds USD en 2020 (+72,5 % sur un an). Les recettes réalisées sur le marché national se seraient élevées à 2,5 Mds USD, à un niveau supérieur à ceux de 2019 et 2020.

Le vice-président de Sonatrach a par ailleurs indiqué que la production de Sonatrach s'était établie en 2021 à 185 Millions de Tonnes Équivalent Pétrole (MTEP), contre 176 MTEP en 2020, et que les exportations avaient augmenté de 13 MTEP en 2021 par rapport à l'exercice 2020, avec un volume d'exportations avoisinant 95 MTEP.

Lors de récentes déclarations, M. Hakkar a indiqué que le plan d'investissement du Groupe pour la période 2022-2026 s'élèverait à 40 Mds USD, dont 8 Mds USD en 2022. Les investissements seraient notamment consacrés à l'exploration et la production d'hydrocarbures, ainsi qu'à des projets de raffinage, dont le développement de la raffinerie de Skikda, afin de répondre à la demande nationale de carburant. Sur l'aval, le vice président de Sonatrach a précisé que la société était « en phase de lancer deux projets sur fonds propres, le premier pour la production de Méthyl Tert-Butyl Ether (MTBE) à Arzew et le second pour la production de lignes d'alcynes-benzène ». Il a également cité le projet avec Total Energies de production de propylène, et celui avec le groupe turc Renaissance pour la production, en Turquie, du même produit. Il a, enfin, évoqué des discussions « très avancées » pour un projet de taille mondiale pour la production des plastiques.

Principaux résultats du groupe Sonatrach (2017-2021)

Sources : Sonatrach ; Presse



Agriculture

Le rapport bi-annuel de la FAO présente pour 2021 ses prévisions d'importations pour l'Algérie

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a publié en novembre [un rapport synthétique](#) des principaux agrégats en matière d'alimentation.

D'après ce document, la production algérienne de céréales devrait décliner en 2021 : après avoir atteint en moyenne 5,2 millions de tonnes (Mt) entre 2017-2019, puis 5,6 Mt en 2020, les prévisions de la FAO font état d'une baisse à 3,5 Mt pour 2021, soit une chute prévisionnelle de 38 %. Dans le même temps, pour compenser ce déclin de production, les importations algériennes de céréales devraient se situer à 13,5 Mt en 2021, alors qu'elles étaient en moyenne de 12,9 Mt entre 2017 et 2020. En parallèle, la production de blé devrait baisser dans la même proportion, passant de 3,8 Mt en 2020 à 2,5 Mt pour 2021 (p) (-34 % sur un an), avec toutefois des importations de blé qui devraient être stables à 7,5 Mt. De plus, les importations de maïs de l'Algérie devraient aussi progresser en 2021, à 4,8 Mt contre 4,6 Mt en 2020 alors que d'après les prévisions de la FAO, les importations de sucre seraient stables à 2,5 Mt.

A contrario, les statistiques de l'organisation font état de prévisions à la hausse quant à la production totale de viande de l'Algérie à 820 Mt en 2021 (contre 810 Mt en 2020). Les importations de viande pourraient ainsi être drastiquement réduites passant de 43 Mt en 2020 à 7 Mt en 2021 (-84 %). Cette réduction globale proviendrait majoritairement d'une baisse des importations de viande bovine (86 % de la baisse totale) à 6 Mt en 2021 contre 42 Mt en 2020. Dans le secteur laitier, l'Algérie connaîtrait également une augmentation de sa production de lait et de produits laitiers de 3 %, avec des importations en recul de 5 %.

Alors qu'en 2020, l'Algérie a importé pour 8,1 Mds USD de biens alimentaires, représentant 24 % du total des importations du pays, ces prévisions de la FAO permettent d'anticiper une réduction du déficit commercial, en volume. Cependant, 2021 aura été marquée par une hausse des prix des produits alimentaires, reflétée par l'indice FAO. Ce dernier a progressé de 27,4 % en un an, et l'indice des prix des céréales a, quant à lui, progressé de 23,7 %, ce qui, en lien avec la hausse projetée des importations de céréales, pourrait avoir un impact négatif en valeur sur la balance commerciale algérienne, et contrebalancer la baisse des importations en volume. En outre, d'après la FAO, l'Algérie également a subi une hausse des coûts de transports sur certaines voies maritimes prépondérantes en matière d'importations alimentaires, puisque les coûts des trajets entre l'Argentine et l'Algérie ainsi qu'entre la France et l'Algérie ont augmenté respectivement de 152 % et de 120 % en un an.

Indice FAO des prix des produits alimentaires (2014-2016 = 100)

Source : FAO

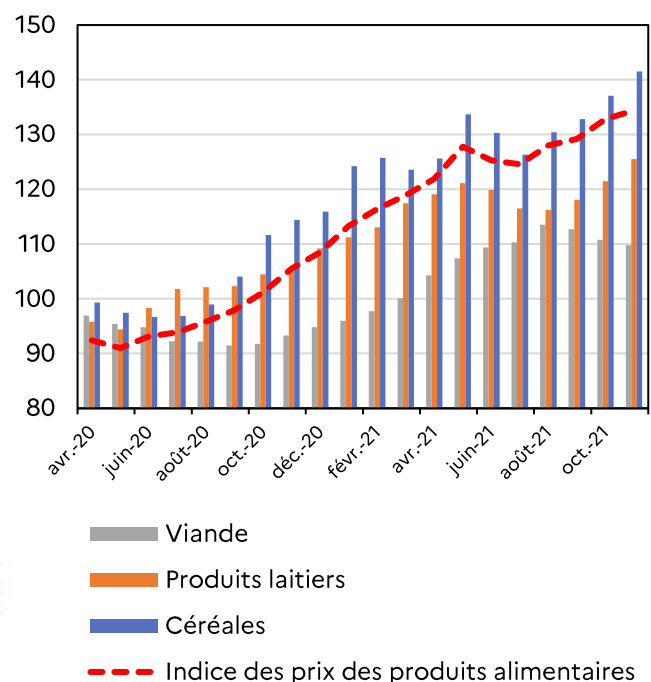


TABLEAU DE BORD – INDICATEURS CLEFS

Population (1 ^{er} janvier 2020, ONS)	44 millions d'habitants
PIB/habitant en USD PPA 2017 (prix constants 2020, FMI)	10 824 USD
Indice de développement humain (2020, PNUD)	0,748 (91 ^e /189)
Espérance de vie à la naissance (2019, Banque Mondiale)	77 ans
Taux de chômage (mai 2019, ONS)	11,4 %
Taux de change moyen EUR/DZD (01 janvier 2022, Banque d'Algérie)	157,3
Taux de change moyen USD/DZD (01 janvier 2022, Banque d'Algérie)	138,6
Prix du baril de pétrole brut (Sahara Blend – novembre 2021, OPEP)	82 USD
Notation Coface (Risque Pays - novembre – 2021)	C

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES ANNUELS

		2018	2019	2020	2021 (e)	2022 (p)
PIB, croissance et inflation	PIB / habitant (Mds USD, prix courants FMI)	4 119	3 940	3 337	3 638	3 672
	Taux de croissance du PIB (% , prix constants)	1,2	0,8	-4,9	3,4	1,9
	Taux de croissance du PIB hors hydrocarbures (% , prix courants)	2,9	2	-3,9	2,3	1,9
	Taux d'inflation (moyenne annuelle)	4,3	2	2,4	6,5	7,6
Comptes publics	Solde budgétaire (% du PIB)	-6,8	-9,6	-11,7	-13,4	-10,4
	Dette publique (% du PIB)	38	46	56	59	63
	Dette extérieure brute (% du PIB)	2,3	2,2	2,4	3,5	4,7
Comptes Externes	Importations de biens et services (Mds \$)	60,1	54,3	42,9	47,3	46,2
	Exportations de biens et services (Mds \$)	44,4	38,6	24,9	38,7	41,2
	Balance commerciale (biens et services, Mds \$)	-15,7	-15,7	-18	-8,6	-5
	Balance courante (Mds \$)	-16,9	-17	-18,7	-12,5	-9,2

Source : FMI

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international



Responsable de la publication : Service Économique Régional d'Alger
Pour s'abonner : valentin.georges@dgtresor.gouv.fr

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE : Le Service Économique Régional (SER) d'Alger s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour. Le SER ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation, du partage et de l'interprétation des informations contenues dans cette publication.